

Communiqué de presse
5 Février 2015

La Commission Européenne confirme le budget 2015 de la Belgique

Premier Michel au travail derrière son bureau

Premier Michel au travail derrière son bureau

La Commission européenne vient de publier ses prévisions économiques d'hiver.

La Commission s'est penchée sur le budget de la Belgique pour l'année 2015. Elle estime que l'effort structurel à 0,7% du PIB (à la place de 0,4% en novembre) ce qui correspond avec l'objectif prévu par le Gouvernement. Le solde de financement devrait être lui de 2,6% à la place de 2,8% comme estimé en novembre, soit bien en dessous du seuil des 3%.

Le Gouvernement fédéral se réjouit de ces prévisions qui soulignent l'efficacité du sérieux budgétaire de la Belgique. Ces constats permettent d'envisager sereinement les prochaines échéances budgétaires.

Charles Michel, Premier ministre: *« Nous avons dès le départ inscrit notre politique dans un cadre budgétaire sérieux et responsable. Aujourd'hui, la Commission européenne nous en donne la preuve. Cela nous encourage à maintenir le cap fixé par le gouvernement. Nous devons poursuivre le sérieux budgétaire tout en déployant la stratégie de soutien à l'emploi et au pouvoir d'achat afin d'assurer le financement durable de notre solidarité. »*

Hervé Jamar, ministre du Budget: *« Le conclave du printemps sera la prochaine étape du travail budgétaire du gouvernement fédéral. Nous l'aborderons avec tout le sérieux nécessaire, sans perdre de vue nos objectifs à plus long terme. »*

Johan Van Overtveldt, Ministre des Finances : *« Le gouvernement tient ses promesses et, comparé à l'ensemble des États membres de l'UE, livre des efforts les plus importants s'agissant de l'amélioration du solde structurel. Les perspectives pour 2015 et les années à venir sont positives sans plus. Cependant, les résultats du passé nous ont appris que cela ne suffisait pas pour garantir un rapport positif de la Commission européenne en mars. Passé et présent se rejoignent pour nous montrer la voie vers demain: les mesures issues de l'accord de gouvernement doivent être mises en œuvre avec détermination afin de maintenir le cap et d'atteindre l'objectif final, un budget à l'équilibre. »*

URL source: <https://archive.premier.be/fr/la-commission-europ%C3%A9enne-confirme-le-budget-2015-de-la-belgique>